

Enjeux, barrières et perspectives

Prise en soins de la santé mentale chez les requérant·e·s d'asile dans le canton de Neuchâtel

Mara Abriel^a, Zénia Fisler^a, Maeva Reber^b, Lorena Scagnetti^a

^a Étudiante en 3^{ème} année de médecine à l'Université de Lausanne; ^b étudiante en 3^{ème} année de sciences infirmières à la Haute Ecole de la Santé La Source

Immersion communautaire – Les étudiant·e·s de médecine mènent une recherche dans la communauté

Pendant quatre semaines, les étudiant·e·s en médecine de 3^e année de l'Université de Lausanne mènent une enquête dans la communauté sur le sujet de leur choix parmi quatre thématiques générales (genre, climat, migration et COVID-19). L'objectif de ce module est de faire découvrir aux futurs médecins les déterminants non-biomédicaux de la santé, de la maladie et de l'exercice de la médecine: les styles de vie, les facteurs psychosociaux et culturels, l'environnement, les décisions politiques, les contraintes économiques, les questions éthiques, etc. Par groupes de 4 ou 5, les étudiant·e·s commencent par définir une question de recherche originale et en explorent la littérature scientifique. Leur travail de recherche les amène à entrer en contact avec le réseau d'acteurs de la communauté concernés, professionnels ou associations de patients dont ils analysent les rôles et influences respectives. Chaque groupe est accompagné par un·e tuteur·trice, enseignant·e de la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne, de l'Ecole de la Source à Lausanne ou d'autres institutions d'enseignement. Les étudiant·e·s présentent la synthèse de leurs travaux pendant un congrès de deux jours à la fin du module.

Depuis presque dix ans, quelques groupes d'étudiant·e·s ont la possibilité d'effectuer leur travail dans le cadre d'un projet d'immersion communautaire interprofessionnelle organisé en partenariat avec la Haute école de la santé La Source. Le travail de terrain est réalisé par le groupe en immersion (résidentiel) dans une région de Suisse (séjour de 7 à 10 jours), tout en bénéficiant d'un accompagnement pédagogique par leurs tuteur·trice·s. Quatre travaux parmi les plus remarquables sont choisis pour être publiés dans *Primary and Hospital Care*.

Module d'immersion communautaire de la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL, sous la direction de Pr Patrick Bodenmann (responsable), Dr Francis Vu (coordinateur), Mme Meltem Bukulmez et Mme Mélanie Jordan (secrétariat), Pr Thierry Buclin, Dre Aude Fauvel, Dre Véronique Grazioli, Dre Nicole Jaunin Stalder, Dre Yolanda Müller, Mme Sophie Paroz, Dre Béatrice Schaad, et Pre Madeleine Baumann (HEdS La Source)

Introduction

En mai 2021, 965 personnes sont répertoriées dans le processus d'asile dans le canton de Neuchâtel [1]. S'y ajoutent les personnes en situation irrégulière venues en Suisse de façon clandestine ou déboutées. L'étude menée investigate la prise en soins en santé mentale de cette population qui présente une prévalence de troubles psychiatriques plus élevée que d'autres groupes de populations et a un accès aux soins et aux diagnostics plus limité [2]. Cela s'explique par différents déterminants sociaux de la santé tels que les conditions socio-économiques et culturelles [3] ainsi que par les événements traumatiques ayant mené au départ du pays d'origine ou vécus durant le trajet migratoire, ou encore par les conditions de vie en Suisse.

Le but de notre enquête est d'identifier les enjeux, les barrières et les perspectives de la prise en soins en santé mentale des requérants d'asile ainsi que des personnes en situation irrégulière issues de la migration dans le canton de Neuchâtel.

Méthode

Nous avons commencé par des échanges sur les préoccupations des infirmières de la Maison de Santé de Médecins du Monde à La Chaux-de-Fonds qui est une structure permet-

tant des consultations infirmières gratuites aux requérants d'asile, aux personnes sans statut légal et aux personnes en situation de vulnérabilité dans le canton de Neuchâtel. Puis nous avons mené une revue de la littérature qui a confirmé un manque d'études à ce sujet. Nous avons retenu une méthodologie qualitative et mené dix entretiens semi-structurés auprès des prestataires du réseau de prise en soins de notre population cible: deux médecins généralistes établis à La Chaux-de-Fonds; Guillaume Bégert, responsable d'équipe au sein de la représentation juridique pour demandeurs d'asile de Caritas dans les centres fédéraux de Suisse romande; Stéphane Saillant, médecin-chef au Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (CNP); Vincent Schlatter, responsable de l'Office social de l'asile en premier accueil; Anna Gagliardi, psychologue établie à La Chaux-de-fonds; Claude-François Robert, médecin cantonal neuchâtelois; Louise Wehrli de l'association Droit de Rester; Manon Ramseyer, Anne-Lise Tupin et Stéphanie Emonet, infirmières à la Maison de Santé. Nous avons étudié le réseau de soins en place et identifié des interlocuteurs qui nous ont permis d'entrer en contact avec d'autres, par la méthode du «snowball sampling». Les entretiens ont été menés selon un guide d'entretien et en respectant une charte éthique que les intervenants ont lue et acceptée. Ils ont été enregistrés et partiellement retranscrits et nous en avons sorti les points importants. Les thèmes principaux abordés étaient les besoins en santé mentale de notre population cible, la prise en soins et le suivi standard, ainsi que les barrières à ces services.

Résultats

Des entretiens menés il ressort à l'unanimité que les besoins de notre population cible en matière de santé mentale sont importants. Les infirmières de la Maison de Santé nous ont confirmé que la santé mentale est le premier diagnostic établi dans leurs consultations et la psychologue qui collabore avec elles nous a expliqué que les troubles les plus fréquents sont les troubles anxio-dépressifs, le stress post-traumatique et les troubles de l'adaptation [4]. Elle souligne l'importance de la prise en soins de ces troubles en insistant sur le fait qu'ils peuvent mener cette population vers une consommation de substances psychotropes et en relevant que «c'est la meilleure médication qu'ils [trouvent] pour pallier une souffrance importante».

Le service cantonal de la santé publique soutient la Maison de Santé qui propose des consultations gratuites aux populations vulnérables et se trouve au centre d'un réseau de soignants du canton de Neuchâtel. Les divers

intervenants estiment que la communication et la collaboration avec la Maison de Santé sont essentielles pour pallier les difficultés de la prise en soins. Toutefois, nos entretiens montrent que cela se révèle difficile à mettre en place. L'un des médecins a notamment fait part de sa solitude dans la prise en soins de ces patients.

Nos entretiens ont mis en évidence la complexité d'une prise en soins optimale de cette population. Une majorité des intervenants n'a pas les outils et manque de formation en santé mentale. Ceci a été appuyé par Mme Wehrli de l'association Droit de Rester.

Le suivi psychothérapeutique est entravé par la temporalité accélérée des procédures d'asile et par le nombre élevé d'intervenants auxquels notre population est confrontée. Cela décourage les professionnels qui axent alors leur prise en soins sur le traitement de l'urgence, nous explique le Docteur Saillant du CNP. Les bénéficiaires sont aussi découragés, car cela diminue la confiance qu'ils ont dans le système et le risque que la confidentialité soit rompue augmente. Légalement, tous les cas urgents doivent être pris en soins. Les requérants d'asile sont bénéficiaires de la LAMAL alors que les personnes en situation irrégulière, dépourvues d'accès aux soins ambulatoires, se dirigent vers des prestataires bénévoles. La Maison de Santé, à défaut de trouver une psychiatre bénévole, adresse les bénéficiaires à des médecins généralistes qui leur consacrent quelques heures. Certains souffrent de ne pas pouvoir offrir un soutien optimal: «c'est de la médecine de guerre, pour ne pas dire de la médecine de rien», nous confie l'un d'eux.

Les questions d'ordre économique sont unanimement soulevées par nos interlocuteurs, dont le Dr Saillant: «On est tous frustrés, on aimerait pouvoir faire plus, mais on se rend compte qu'on n'a pas les moyens». «La santé mentale, c'est un peu le parent pauvre de la médecine», nous dit Manon Ramseyer de la Maison de Santé. Selon elle, la stigmatisation de la santé mentale explique ces difficultés de financement. Le médecin cantonal confirme ces points tout en rappelant la notion d'équivalence des soins, qui veut que les moyens soient injectés de manière équitable dans les différents objectifs de santé publique.

L'interculturalité est une autre barrière souvent évoquée. Le problème de la langue peut être levé grâce à un interprète, mais n'enlève rien à celui de la culture et des différentes représentations de la santé mentale. M. Begert, juriste de Caritas, nous rappelle que le concept même de psychologie n'existe pas dans certains pays.

Discussion

Lors de nos entretiens, plusieurs lacunes ont été unanimement mises en évidence et des pistes ont été évoquées pour améliorer la prise en soins de notre population cible.

Les retours concernant la communication et la collaboration au sein du réseau nous montrent que les attentes ne sont pas les mêmes pour tous. Certains étaient très satisfaits de l'état actuel de la collaboration alors que d'autres ont exprimé le besoin d'être davantage entourés et en contact avec leurs collègues. Des stratégies d'amélioration sont en réflexion dans le noyau du réseau. La Maison de Santé travaille à l'élaboration de rencontres entre les différents prestataires ainsi qu'à la mise en place du Projet Santé Mentale. Ce projet permettrait l'accessibilité à des soins psychologiques gratuits et à un meilleur suivi en santé mentale des personnes en situation de vulnérabilité. Cela résonne avec les propos du Docteur Saillant qui nous rappelle qu'une prise en soins précoce et régulière permet de diminuer le fardeau de la chronicité. Le médecin cantonal, dans la même logique, souligne l'avantage et la nécessité de mettre des moyens dans la promotion et la prévention de la santé.

Il faut néanmoins considérer que les structures et projets étudiés dans cette enquête sont encore très récents: le CNP, par exemple, a ouvert ses portes il y a une dizaine d'années dans sa structure actuelle. Le réseau de soins en santé mentale est susceptible d'évoluer de manière considérable et cette évolution a été stoppée par la crise sanitaire du Covid-19, nous donnant une impression de «stagnation» là où la machine est – nous l'espérons – sur le point de se remettre en marche. Etant directement sur place, il a pu nous être difficile de prendre le recul nécessaire et notamment de considérer les aspects politiques et financiers du canton.

En conclusion, les différentes barrières à la prise en soins en santé mentale de notre population cible sont généralement liées à la collaboration et à la communication au sein du réseau de soins ou à des aspects financiers. Néanmoins, il nous est apparu que les perspectives de développement de cette prise en soins représentent un enjeu important et nous sommes optimistes, car tous les acteurs rencontrés appellent de leurs vœux.

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les intervenants pour leur disponibilité; notre tuteur, Blaise Guinchard, pour ses conseils; la Coquille à La Chaux-de-Fonds pour son accueil; ainsi que l'Unil, le CHUV, Unisanté, le canton de Vaud, la Haute Ecole de la Santé la Source et la HES-SO pour l'opportunité de participer à l'IMCO interpro.

Correspondance

Dr méd Alexandre Ronga
Rue du Bugnon 44
CH-1011 Lausanne
dvms.imco[at]unisanté.ch

Références

- 1 Secrétariat d'État aux migrations SEM. [1] Statistique en matière d'asile, mai 2021 [Internet]. 2021 [cité 24 juin 2021]. Disponible sur: <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/publiservice/statistik/asylstatistik/archiv/2021/05.html>
- 2 Maier T, Schmidt M, Mueller J. Mental health and healthcare utilization in adult asylum seekers. *Swiss Med Wkly*. 2010;140:w13110.
- 3 République et canton de Neuchâtel. Stratégie cantonale de promotion et de prévention de la santé 2016-2026, NE. [Internet]. 2016 [cité 1 juillet 2021]. Disponible sur: <https://www.ne.ch/medias/Documents/16/01/Annexe3.pdf>
- 4 Premand N, et al. Soins psychiatriques pour les requérants d'asile à Genève. *Rev Med Suisse* [Internet]. 2013 [cité 16 juin 2021];-1(398):1664–1668. Disponible sur: <https://www.revmed.ch/revue-medicale-suisse/2013/revue-medicale-suisse-398/soins-psychiatriques-pour-les-requerants-d-asile-a-geneve>

Le poster accompagnant le texte est disponible sous forme d'annexe en ligne en tant que document séparé à l'adresse www.primary-hospital-care.ch